



Dix choses à savoir sur Carmignac Portfolio Emerging Patrimoine

Publié

16 Avril 2021

Longueur



4 minute(s) de temps de lecture

Le 31 mars 2021, le Fonds a célébré son dixième anniversaire. (Re)Découvrez les caractéristiques qui font de ce Fonds d'allocation marchés émergents une solution si unique.

1. Sa philosophie « Patrimoine »	—
2. Son approche multi-classes d'actifs	—
3. Son processus d'investissement sélectif	—
4. Son approche d'investissement socialement responsable (ISR)	—
5. Sa gestion active et flexible	—
6. Ses gérants expérimentés	—
7. Sa performance exceptionnelle en 2020 avec une volatilité maîtrisée	—
8. Son positionnement rendement/risque attractif	—
9. Sa forte résilience dans les marchés baissiers	—
10. Une approche d'investissement reconnue	—



Pour plus d'informations sur les caractéristiques, l'approche ISR, la performance et le positionnement du Fonds :

[Visitez la page du Fonds](#)

(1) Le Fonds est un fonds dit « Article 8 » selon le règlement SFDR. (2) Données au 31/12/2020. Indicateur de référence : 50% MSCI EM (EUR) (dividendes nets réinvestis) + 50% JP Morgan GBI-EM (EUR). Rebalancé trimestriellement. Catégorie Morningstar : Global Emerging Markets Allocation. (3) Données en euros au 31/01/2021, pas journalier. Catégorie Morningstar : Global Emerging Markets Allocation. Le taux sans risque utilisé est l'EONIA capitalisé quotidiennement. Ratio de Sortino : Le ratio de Sortino mesure la rentabilité excédentaire par rapport à un taux sans risque, rapporté à la volatilité à la baisse. Ratio de Calmar : Le ratio Calmar mesure la rentabilité divisée par la perte maximale. (4) Données en euros au 31/01/2021. Indices MSCI EM, MSCI China, JPM GBI EM, JPM EMBI. (5) Label ISR français obtenu en Janvier 2019. Pour plus d'informations, visitez www.llabelisr.fr. Notation Morningstar au 28/02/2021. Morningstar Direct © 2021 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Xavier Hovasse et Joseph Mouawad sont notés AA par Citywire pour leurs performances glissantes ajustées du risque sur trois ans, pour tous les Fonds qu'ils gèrent au 28 février 2021. Citywire Fund Manager Ratings et Citywire Rankings sont la propriété de Citywire Financial Publishers Ltd ("Citywire") et © Citywire 2021. Tous droits réservés. Pour la part A EUR acc (ISIN : LU0592698954). Sources : Carmignac, Morningstar. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021 (YTD)
Carmignac Portfolio Emerging Patrimoine A EUR Acc	+9.76 %	+7.30 %	-14.37 %	+18.56 %	+20.40 %	+1.24 %
Indicateur de référence	+13.97 %	+10.58 %	-5.84 %	+18.23 %	+1.51 %	+2.61 %

	3 ans	5 ans	10 ans
Carmignac Portfolio Emerging Patrimoine A EUR Acc	+9.75 %	+7.37 %	+3.96 %
Indicateur de référence	+5.17 %	+7.36 %	+3.98 %

* Indicateur de référence : 50% MSCI EM (EUR) (dividendes nets réinvestis) + 50% JP Morgan GBI-EM (EUR). Rebalancé trimestriellement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

Source : Carmignac au 31/05/2021

Carmignac Portfolio Emerging Patrimoine

← Risque plus faible Risque plus élevé
Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé
Niveau minimum de placement recommandée

1
2
3
4*
5
6
7

Principaux risques du Fonds

4* ACTION: Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la bourse ont été impactant la performance du Fonds.

TAUX D'INTÉRÊT: Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt.

CRÉDIT: Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.

PAYS ÉMERGENTS: Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés "émergents" peuvent s'écarter des standards prévalant pour les grandes places internationales et avoir des implications sur les cotations des instruments cotés dans lesquels le Fonds peut investir.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

*Pour la part A EUR acc. Échelle de risque extraite du DICI (Document d'information clé pour l'investisseur). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur peut évoluer dans le temps.

MATERIEL PUBLICITAIRE. Ce document ne peut être reproduit en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Carmignac Portfolio Emerging Patrimoine est un compartiment de la SICAV Carmignac Portfolio, société d'investissement de droit luxembourgeois conforme à la directive OPCVM. L'accès au Fonds peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA. Le Fonds présente un risque de perte en capital. Les risques, les frais courants et les autres frais sont décrits dans le KIID/DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur). Le prospectus, KIID/DICI, et les rapports annuels du Fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur simple demande auprès de la Société de Gestion. Le KIID/DICI doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. • En Suisse : Les prospectus, KIID et les rapports annuels sont disponibles sur le site internet www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse, CACEIS (Switzerland), S.A., Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Le KIID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription.